



Santé de proximité

Inventer de nouveaux modèles. Pour répondre à la fois à vos besoins en santé et à la pénurie de praticiens, le département a imaginé un nouveau format. Un service médical de proximité qui permet à la fois de ne pas laisser les mayennais sans soins et d'amorcer l'accueil de nouveaux médecins.

Mise en place d'un service médical de proximité

Avec une moyenne de 170 médecins pour 100 000 habitants, contre 330 sur le plan national, le département de la Mayenne a créé un service médical de proximité Henri Dunant en 2017, pour répondre à la demande de soins et imaginer des solutions innovantes.

Ce cabinet où travaillent médecins traitants et jeunes internes a été mis en place pour une durée de trois ans. Le service médical de proximité permet de **prendre en charge les patients sans médecin traitant et propose aux internes**, une réelle opportunité pour exercer dans le département. Il dispense des soins classiques de médecine générale ainsi que les petites urgences (grosses fièvres, douleurs aiguës, points de suture...).

Le saviez vous ? Dans le service, ce sont des médecins récemment retraités qui accueillent les patients. Tous les jours, deux médecins et un interne travaillent au service médical de proximité de Laval.

Créé à l'initiative du Conseil départemental de l'ordre des Médecins de la Mayenne en collaboration avec le Département, ce service médical a obtenu le prix Territoria or « services aux personnes » 2017 qui récompense l'innovation, la bonne utilisation des finances publiques et l'exemplarité du projet pour d'autres d'autres collectivités.

Le service médical de proximité Henri Dunant est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h. Des permanences médico-sociales (travailleurs sociaux) sur rendez-vous sont également assurées par les services du Conseil départemental de la Mayenne.

Service médical de proximité : 48 rue Marcel Cerdan – 53 000 LAVAL
Quartier Hilard, bus ligne D arrêt « Cerdan »
Téléphone : 02.49.49.07.36 / Mail: smp.henri.dunant@mfam.fr